



Tarif valable jusqu'au 31 décembre 2020

Documents à fournir pour le dossier :

e-photo nouvelle procédure
Carte d'identité
ASSR 1
Recensement entre 16 et 17 ans
Journée d'appel si + 17 ans (ou convocation)

Justificatif de domicile – 6 mois (*si hébergé, attestation d'hébergement et carte d'identité hébergeant*)

2 enveloppes pré timbrées 50g – format A5

5 timbres

PERMIS AM (BSR)

Formation Initiale :

- Démarches administratives et fournitures : Offert
- **Formation de 8 heures**
- Leçons de conduite : 37,00€ TTC

TOTAL : 210,00 euros TTC

Agrément : E1302700170
Siret : 805 181 237 00019
Email : aemilon@gmail.com

Code APE 8553Z – Formation Professionnelle Continue
Déclaration d'activité enregistrée sous le n°23270189327 auprès de la Préfecture de la Région Haute Normandie